

Année universitaire 2019-2020

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU I : FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES

UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LR

Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Ph. COURTET
Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr M. LACAMBRE

UNIVERSITE DE TOULOUSE – CRIAVS MIDI PYRENEES

Responsables de l'enseignement Toulouse : Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPA
Directeur de l'enseignement Toulouse : Dr A.H MONCANY

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les référentiels cliniques, réglementaires et juridiques des dispositifs de psychiatrie articulés avec la justice
- Utiliser les outils et techniques d'évaluation
- Connaître les différentes expertises (civiles, pénales...)

MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Déroulement sur une année universitaire (70 heures)
Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier, par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.

VALIDATION

- Présence aux enseignements
- Epreuve écrite de contrôle des connaissances
- La validation de ce DIU (niveau I) est nécessaire pour s'inscrire au DIU « Psychopathologie légale niveau II : implications criminologiques, thérapeutiques et expertales »

PUBLIC CONCERNE

- Médecins généralistes et spécialistes
- Psychiatres, pédopsychiatres libéraux ou hospitaliers
- Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers
- Infirmiers
- Juristes
- Educateurs
- Etudiants (niveau licence)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Après accord préalable du responsable de l'enseignement.
- Lettre de motivation et CV succinct

RENSEIGNEMENTS

Sarah AVIGNON – Université de Montpellier – 04 67 66 49 53
sarah.avignon@umontpellier.fr
Marie MESGUICH - CRIAVS-LANGUEDOC ROUSSILLON - 04 67 33 85 77-
criavs-lr@chu-montpellier.fr
Corinne HONORE – CRIAVS MIDI-PYRENEES – 05 61 14 90 10
corinne.honore@ch-marchant.fr

PROGRAMME ANNÉE I

SOCLE DE BASE : FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES

La contrainte ou les limites du libre arbitre : 2 et 3 octobre 2019 TOULOUSE

Soins sous contrainte dans le CSP (hospitalisations sous contrainte et programme de soins), isolement, contention

Soins sous contrainte dans le CPP (Soins Pénalement Ordonnés)

Discernement et consentement

Ethique des soins, droits des patients

Vendredi 4 octobre : journée nationale de psychiatrie légale.

Cadres intercontenants : 20 et 21 novembre 2019 MONTPELLIER

Organisation générale de la justice en France

Droit pénal général

De l'infraction à la fin de peine,

Histoire de la psychiatrie

Organisation des soins psychiatriques en milieu ouvert,

Organisation des soins psychiatriques en milieu carcéral

Articulation des dispositifs et espaces intermédiaires (services d'urgence, garde à vue, centre de rétention),

Vendredi 22 novembre 2019 : journée scientifique CRIAVS-LR « Révélations »

Psychopathologie légale : 16 et 17 janvier 2020 TOULOUSE

Paraphilies et Violences sexuelles

Mineurs auteurs-victimes

Dangerosités : le schizophrène, le pervers et le psychopathe

Relations auteur(s)/victime(s): de la criminologie à la victimologie

Responsabilités : 19 et 20 mars 2020 MONTPELLIER

Généralités sur les régimes de responsabilité dans le droit français

Les psychiatres condamnés

Responsabilité professionnelle

L'irresponsabilité pénale

**Validation : épreuve écrite du contrôle des connaissances à
Montpellier le vendredi 5 juin 2020.**